

ZSE / ZSNAE - Affleurements des calcaires de Ventenac

Les calcaires de Ventenac affleurent à la périphérie de la zone synclinale Pech de Bize , entre Pouzols-Minervois et Paraza, et sur la Serre d'Oupia. Ces affleurements participent localement à l'alimentation du système avec des eaux plus froides et plus récentes que les eaux des pertes de la Cesse. Une étude de vulnérabilité spécifique a été menée sur ces secteurs afin de prioriser les éventuels secteurs vulnérables et d'orienter les actions à envisager.

GEOLOGIE

Les investigations de terrain n'ont pas mis en évidence de phénomènes karstiques spécifiques pouvant être de nature à constituer des points de vulnérabilité particulier.

Les calcaires présentent par contre une certaine fissuration avec un important colmatage.

L'anticlinal de la Serre d'Oupia est un pli de propagation de rampe complexe, avec un changement progressif du pendage qui passe de 30° NW sur la terminaison ouest à un retournement complet à l'est

HYDROGÉOLOGIE

Le principal exutoire de l'aquifère de Pouzols est constitué par la Cesse à Cabezac, avec des exutoires qui s'échelonnent sur le tronçon nord sud de la Cesse entre la Douze et Cabezac sur 4 km.

L'aquifère est alimenté en amont par les pertes de la Cesse, puis par les infiltration sur les affleurements calcaires dont les 3 zones étudiées font partie.

Écoulements

L'écoulement au niveau de la Serre d'Oupia s'effectue préférentiellement du Sud-Ouest vers le Nord-est, la rivière Répudre faisant office de drain et la source de Pouzols et de Mailhac constituant un des exutoires du système. La faille de Ste Valière situé au Sud constitue la limite étanche du système.

Vulnérabilité

L'analyse multicritères, basée sur une campagne de terrain, n'a pas abouti à une cartographie très discriminatoire de la vulnérabilité intrinsèque au niveau de ces affleurements. Ils sont en effet relativement homogènes, et aucun phénomène karstique spécifique n'a pu être recensé.

L'enjeu peut par contre être lié à l'occupation du sol (cultures, habitations...) qui peut rapidement impacter l'aquifère du fait de l'absence de recouvrement continu.

Départements : Aude, Hérault

Communes: ZSE / ZSNAE – Zone d'alimentation – Oupia, Mailhac, Bize-Minervois, Pouzols Minervois, Paraza – 12 km²

OCCUPATION DU SOL ACTUELLE

Les activités anthropiques sont peu développés sur les massifs calcaires étudiés, exceptés sur leurs bordures, du fait de leur relief escarpé.

Il faut cependant noter la présence d'habitations avec des dispositifs d'assainissement individuel (Soleil d'Oc..), à proximité de forages d'eau potable, dans des secteurs où le calcaire est quasi affleurant.

La Serre d'Oupia est classée comme ZNIEFF de type 1 (critères patrimoniaux – faunistique, oiseaux, floristique, phanérogames).

MESURES PREVENTIVES

Les secteurs étudiées font déjà l'objet de spécifications liées à leur intégration au sein de périmètres de protection:

- Zone 2-a1 (Serre d'Oupia): périmètre de protection éloignée (forage de Soleil d'Oc)
- Zone 2-a2: en partie sur les périmètres de protection éloignée (forage de Soleil d'Oc) et rapprochée (Métairie Basse)
- Zone 2-a3: en partie sur les périmètres de protection éloignée et rapprochée (Cabezac).

Certaines activités sont ainsi déjà réglementées au sein de ces zones. Des travaux de raccordement des lotissements de Soleil d'Oc au réseau d'assainissement collectif sont ainsi programmées.

GESTION DU TERRITOIRE

La sensibilisation des acteurs locaux à la préservation des territoires considérés doit permettre de conserver la bonne qualité générale de l'eau captée dans l'aquifère de Pouzols.

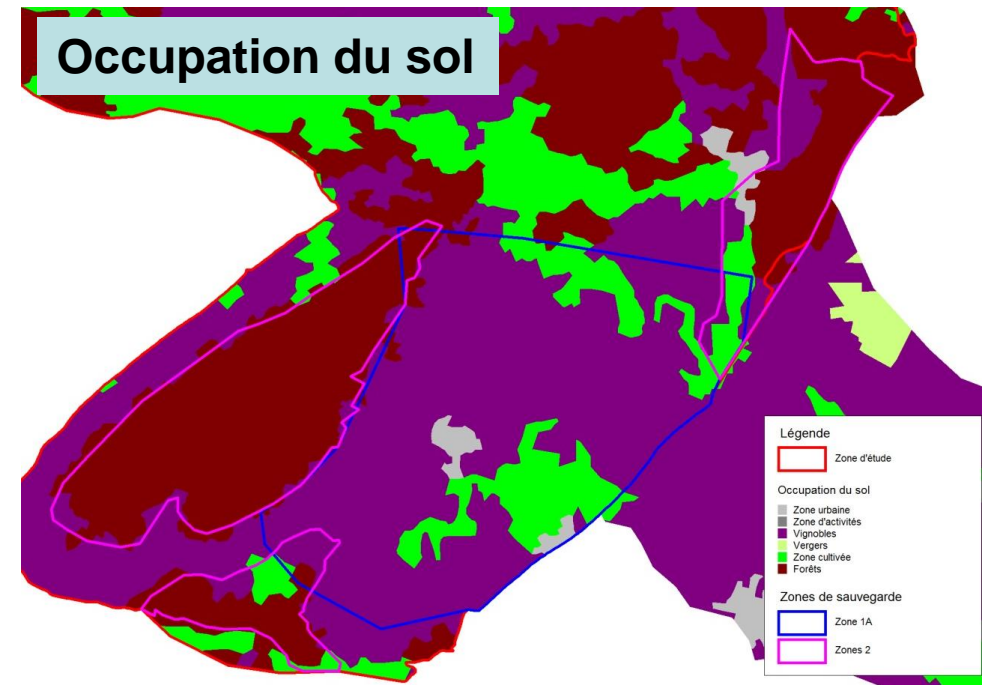
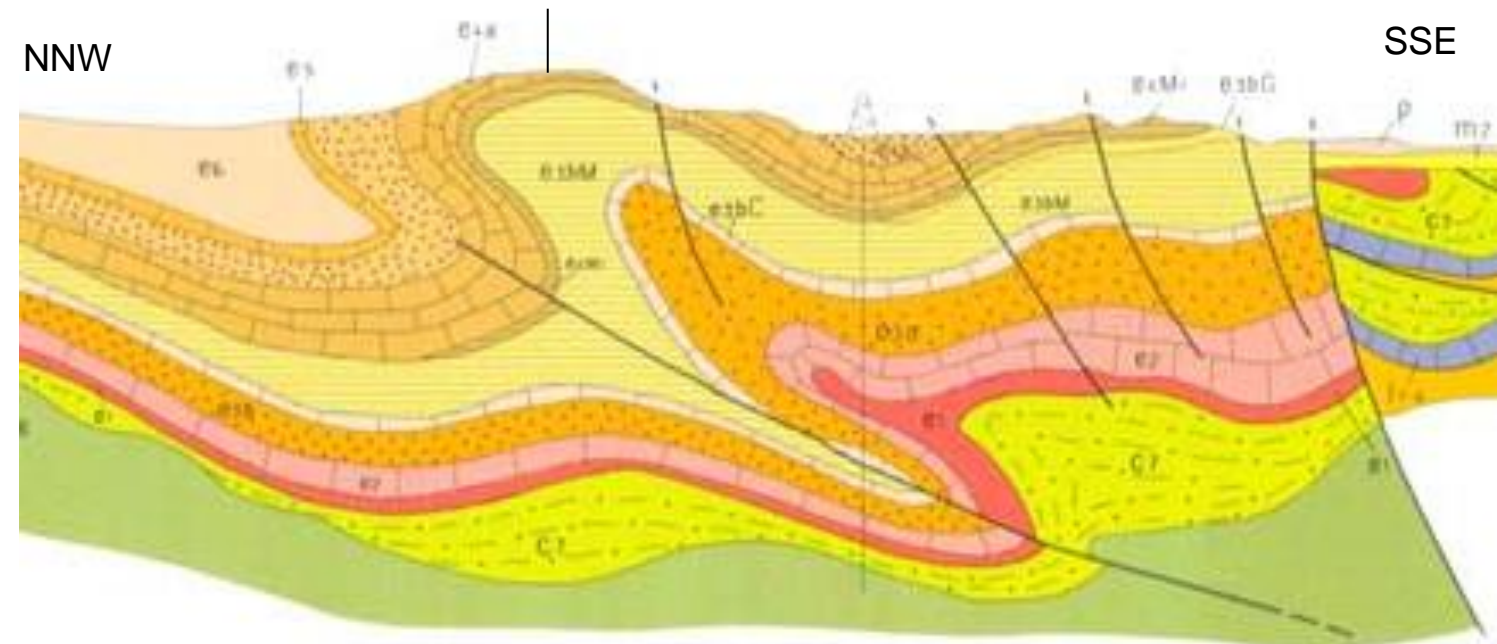
Les actions à mener pourront ainsi être orientées vers les mairies (conditions d'obtention de permis de construire, intégration du zonage dans les projets d'aménagement...), les agriculteurs (gestion raisonnée de leurs cultures) et tous les intervenants pouvant être identifiés au droit de ces territoires sensibles du fait de la présence d'affleurements calcaires. Une campagne de sensibilisation des particuliers et des foreurs servirait également à améliorer les conditions d'exploitation des forages à usage domestique.

CLASSEMENT DE LA RESSOURCE

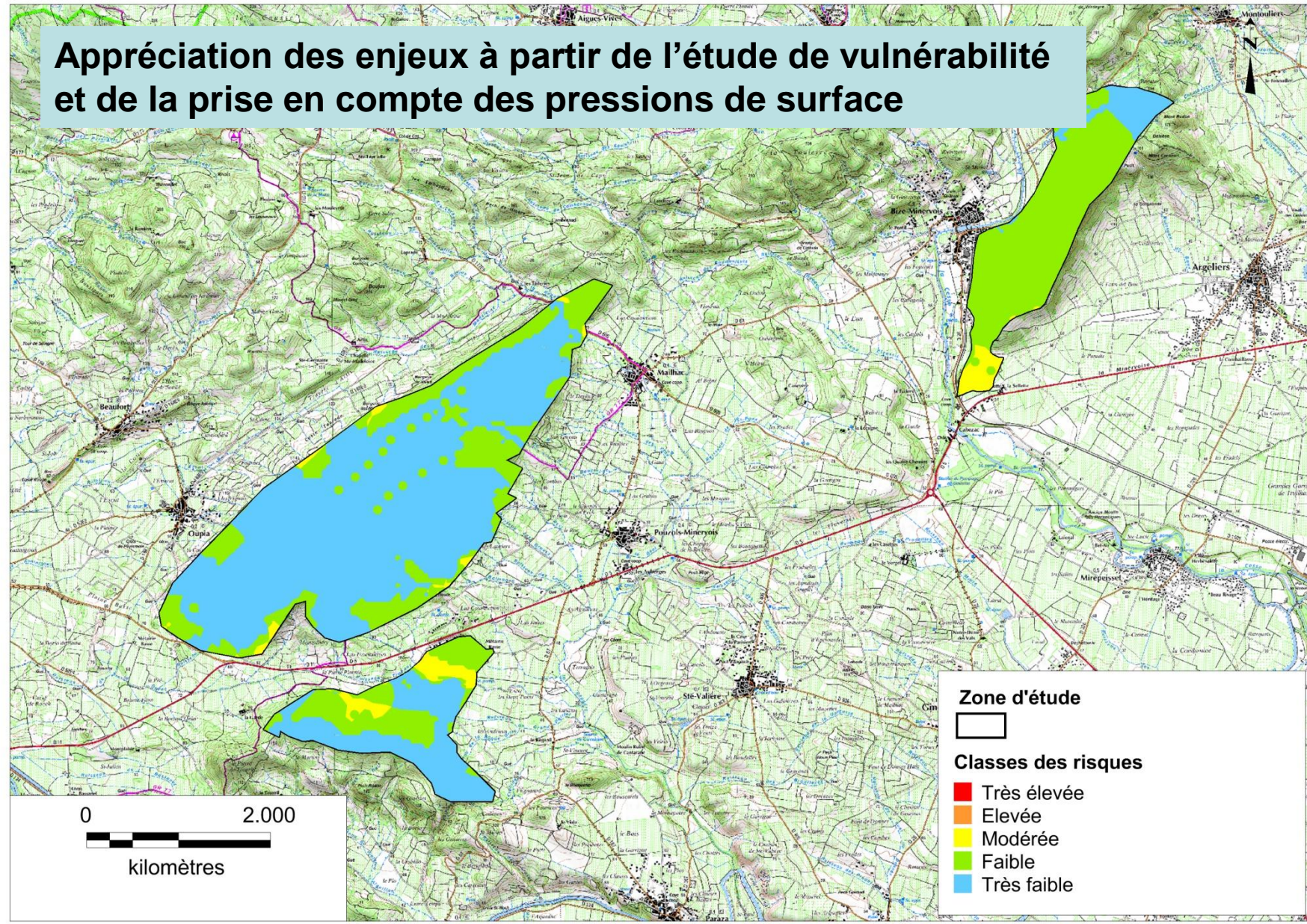
La zone étudiée est une zone d'affleurement calcaire participant à l'alimentation de l'aquifère karstique. La part de l'alimentation entre l'infiltration sur ces affleurements et les pertes de la Cesse n'a jamais été précisément déterminée, mais la caractérisation hydrochimique des eaux prélevées dans les sources et forages montre qu'elles sont le résultat de mélanges binaires entre des eaux récentes (moins de 10 ans) et des eaux anciennes (environ 50 ans). L'étude multi-critères de la sensibilité de ces zones n'a pas abouti au recensement de zones à fort risque du fait de l'absence de phénomènes karstiques et d'une pression anthropique restreinte. Les zones les plus sensibles sont les bordures des affleurements du fait qu'elles soient à une altitude moindre, avec de ce fait une nappe moins profonde et une activité anthropique plus importante (vignes, habitations, routes...). La sensibilité de ces zones est cependant intégrée dans les mesures prises pour la protection des forages existants, avec en particulier des travaux d'assainissement projetés sur le secteur des lotissements de Soleil d'Oc.



Serre d'Oupia



Appréciation des enjeux à partir de l'étude de vulnérabilité et de la prise en compte des pressions de surface



Délimitation de la ZNIEFF

